



Déclaration liminaire de la FSU au CTA du 7 novembre 2014

Le ministère à publier avant les congés d'automne le nombre de postes aux concours 2015 (11 920 postes pour le 1^{er} degré et une hausse de 20% pour le second degré). La publication avant la clôture des inscriptions est un signe positif. Cependant, à cause des nombreuses pertes de postes aux concours précédents et de la hausse des effectifs d'élèves l'augmentation du nombre de postes ne sera pas suffisante pour satisfaire les besoins du système éducatif dans le premier comme dans le second degré. Les mesures prises par le gouvernement (hausse des recrutements depuis 2012, réforme de la formation, Emploi d'Avenir Professeurs) ne suffisent pas à rendre attractifs nos métiers : les salaires restent gelés dans la Fonction Publique et ceux des stagiaires affichent une baisse de 14 % suite à la réforme – un professeur certifié ou assimilé ne commence sa carrière plus qu'à 1,12 SMIC alors que la carrière débutait dans le début des années 80 à 2,6 smic. Le dispositif Emploi d'Avenir Professeur n'arrive pas à trouver preneur et la réussite aux concours de ces étudiants semble moindre. Les insuffisances de la réforme de la formation des enseignants n'encouragent pas plus les étudiants à venir vers ces métiers. Alors que le débat parlementaire sur le budget bat son plein, le gouvernement et les parlementaires seraient bien inspirés de se donner les moyens de leur ambition et de faire en sorte que la priorité à l'éducation ne reste pas un vain mot. Pour pourvoir tous les postes ouverts il faut en urgence rétablir les aides spécifiques aux candidats se présentant aux concours, mettre en place de véritables pré-recrutements, revaloriser les salaires et les conditions de travail de nos professions.

Mais avec la présentation du budget de la sécurité sociale et de celui de l'Etat ils n'en prennent pas le chemin. Les propositions montrent que le gouvernement et la majorité des députés persistent dans un choix de baisse des dépenses publiques : 50 milliards d'économie d'ici 2017 dont 21 milliards en 2015, c'est à dire 7 milliards sur l'Etat et ses opérateurs, 3,7 sur les collectivités locales et 10 sur la sécurité sociale.

Les conséquences en sont malheureusement trop connues : gel des salaires des fonctionnaires, baisse des pensions et des prestations sociales, baisse des investissements des collectivités locales pourtant utiles à toutes et tous et y compris aux entreprises...

La Fonction publique est soumise à la rigueur par la politique des gouvernements successifs et doit faire face à une baisse continue de la dépense publique.

Sarkozy, candidat à la présidence de l'UMP a choisi d'attaquer la Fonction publique et ses agents. En dénonçant « l'emploi à vie » des fonctionnaires, il éclaire son projet politique, considérant que la précarité serait une source d'efficacité, à l'opposé de l'expérience sociale. Et lorsqu'il reprend le slogan « des fonctionnaires moins nombreux mais mieux payés », comment ne pas s'intéresser au bilan de son quinquennat, d'autant que le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique met à disposition de l'ensemble des citoyens des données utiles au débat public, au moment même où est mis à jour une fraude de plus de 200 Mds d'euros de près de quatre cent entreprises en connivence avec le duché du

Luxembourg pour payer moins d'impôts, c'est à dire le financement des Services Publics et de ses personnels.

L'édition 2014 du rapport comporte les premières statistiques complètes relatives à l'emploi et aux salaires des personnels pour l'année 2012. Elle permet donc de chiffrer les conséquences de la révision générale des politiques publiques, la RGPP conduite par le précédent gouvernement. De 2007 à 2012 les effectifs de la fonction publique de l'Etat ont été réduits de plus de 8%, tandis que le point d'indice évoluait de 1,6%, avant d'être gelé, pour une inflation supérieure à 9% sur la période. La situation est telle que le rapport indique un recul du salaire net moyen. Le rapport indique également une dégradation des conditions de travail, une intensification du travail et le sentiment d'un travail non reconnu, induisant des risques psychosociaux. C'est maintenant que se mesure l'impact de cette politique qui exige des mesures de rupture pour remettre la Fonction publique « sur de bons rails ».

Le rapport annuel éclaire les dossiers sur lesquels la concertation doit maintenant être conduite ou approfondie comme la formation des personnels, la situation des non titulaires, l'égalité professionnelle et l'urgence de négociations salariales.

La FSU attend du gouvernement et des représentants de l'Etat à tous les niveaux qu'ils tirent les leçons de ces données afin de renforcer la Fonction publique, conforter les agents dans leurs missions, revaloriser leurs conditions de travail et de rémunérations, et assurer de réels déroulements de carrière. C'est le sens de la semaine d'action que la FSU organise du 17 au 22 novembre.

Questions diverses :

- Carte de l'Education Prioritaire : satisfait de la tenue d'un GT le 18 novembre reste cependant à en délimiter les contours et les documents à fournir en amont.
- Etat de la mise en œuvre du processus électoral de la fonction publique dans notre ministère : compte électeur, notice de vote.
- Quid des CIO départementaux des Alpes -Maritimes? Vives inquiétudes des personnels suite aux déclarations du conseil général relayées par la presse
- Carte cible des CIO à remonter pour juin 2015 au ministère, où en est la réflexion ?